

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

impots.gouv.fr

[Créer son compte impots professionnel.](#)

Pourquoi ?

Le compte professionnel sur impots.gouv.fr est l'espace officiel mis à disposition des micro-entrepreneurs pour gérer l'ensemble de leurs démarches fiscales liées à leur activité. Il permet de consulter et payer la cotisation foncière des entreprises (CFE), de déclarer et régler la TVA lorsque l'activité y est soumise, d'accéder aux avis d'imposition, aux courriers de l'administration fiscale et à l'historique des échanges.

Ce compte sert également à effectuer certaines démarches en ligne (coordonnées bancaires, messagerie sécurisée, attestations) et à disposer d'un point de contact unique avec l'administration. Il est indispensable pour assurer un suivi clair, autonome et conforme de la fiscalité de l'entreprise, et pour répondre aux obligations légales du micro-entrepreneur tout au long de l'année.

1- Accès à la page d'accueil.

<https://www.impots.gouv.fr/accueil>

2- Connexion à l'espace professionnel.



The screenshot shows the top navigation bar of the French tax authority website. On the left is the logo of the French Republic and the URL 'impots.gouv.fr'. On the right are two links: 'Connexion à mon espace Finances publiques' and 'Connexion à l'espace professionnel', with a blue arrow pointing to the latter. Below these is a search bar with the placeholder text 'Rechercher sur site'. A horizontal menu contains links for 'Accueil', 'Particulier', 'Professionnel', 'Partenaire', 'Collectivité', 'Statistiques et Données', 'International', 'International (EN)', and 'Contact et prise de RDV'. Below the menu is a dark blue banner for a featured article. The article is titled 'Facturation électronique : connaître mes obligations en 4 clics' and includes a 'Commencer le questionnaire' button.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Connexion à mon espace Finances publiques | Connexion à l'espace professionnel

Rechercher sur site

Accueil | Particulier | Professionnel | Partenaire | Collectivité | Statistiques et Données | International | International (EN) | Contact et prise de RDV

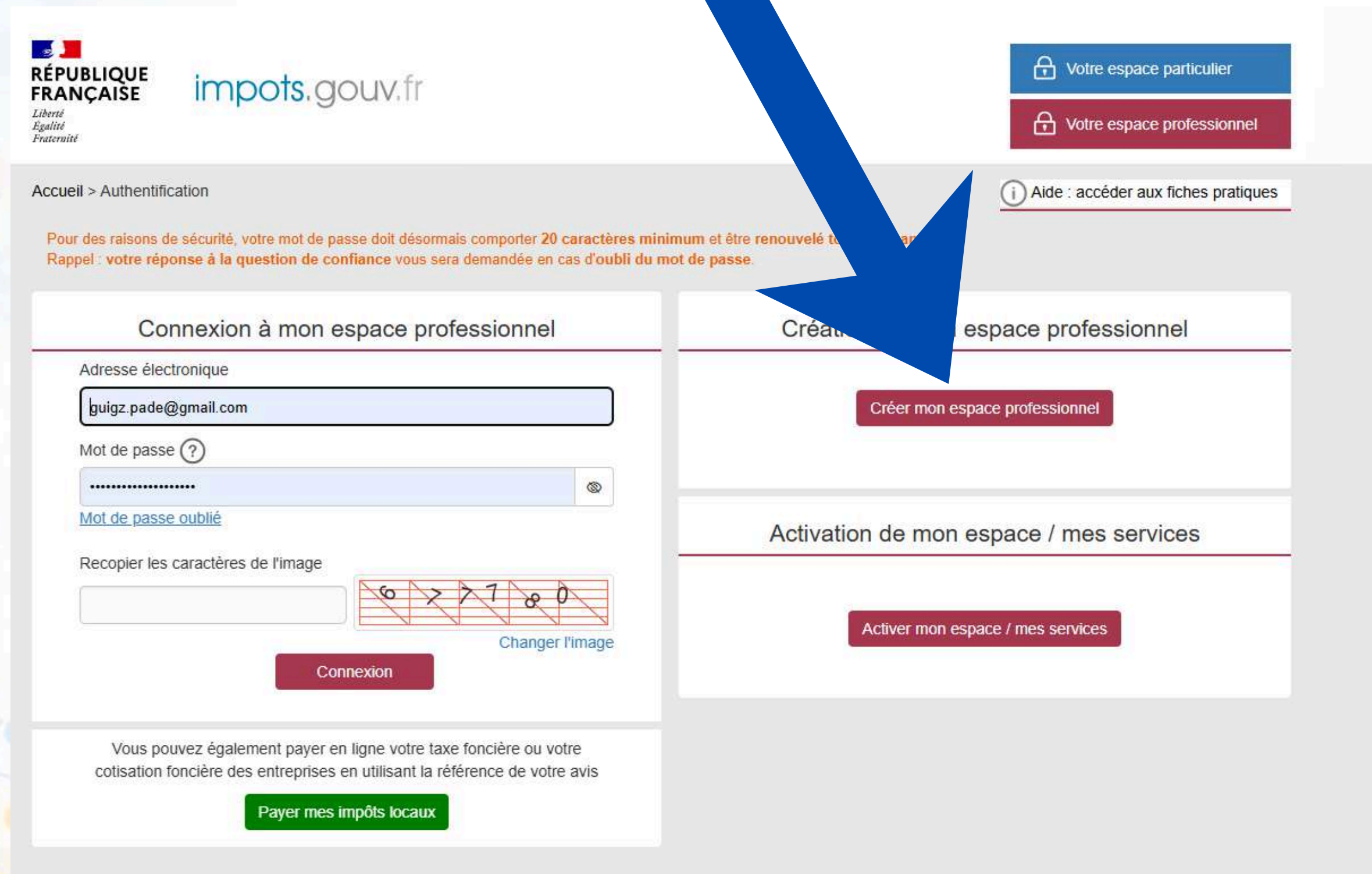
⚡ À LA UNE | PROFESSIONNEL

Facturation électronique : connaître mes obligations en 4 clics

Répondez à quelques questions pour obtenir un récapitulatif personnalisé pour vous informer sur les enjeux de la facturation électronique et sur vos obligations.

Commencer le questionnaire

3- Créer mon espace professionnel.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Accueil > Authentification

Votre espace particulier

Votre espace professionnel

Aide : accéder aux fiches pratiques

Pour des raisons de sécurité, votre mot de passe doit désormais comporter 20 caractères minimum et être renouvelé tous les 90 jours.
Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d'oubli du mot de passe.

Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique
guigz.pade@gmail.com

Mot de passe (?)
.....

[Mot de passe oublié](#)

Recopier les caractères de l'image
[Image with characters: 6, >, >, 7, e, 0]

[Changer l'image](#)

Connexion

Créer mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

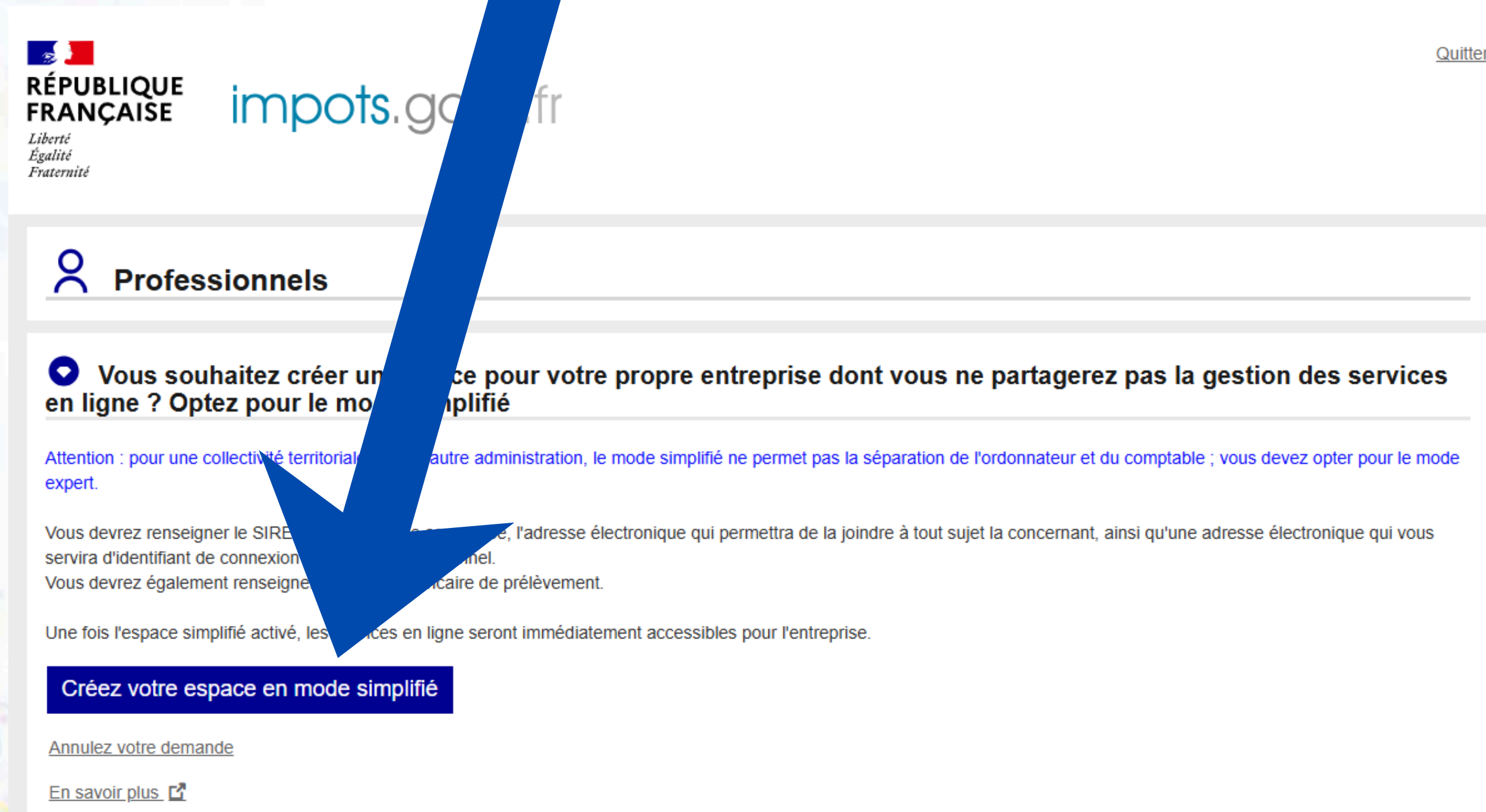
Activation de mon espace / mes services


Activer mon espace / mes services

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis


Payer mes impôts locaux

4- Créez votre espace en mode simplifié.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

[Quitter](#)

 **Professionnels**

Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise dont vous ne partagerez pas la gestion des services en ligne ? Optez pour le mode simplifié

Attention : pour une collectivité territoriale ou une autre administration, le mode simplifié ne permet pas la séparation de l'ordonnateur et du comptable ; vous devez opter pour le mode expert.


Vous devrez renseigner le SIRET de votre entreprise, l'adresse électronique qui permettra de la joindre à tout sujet la concernant, ainsi qu'une adresse électronique qui vous servira d'identifiant de connexion personnel.

Vous devrez également renseigner le numéro de compte bancaire de prélèvement.

Une fois l'espace simplifié activé, les services en ligne seront immédiatement accessibles pour l'entreprise.

Créez votre espace en mode simplifié

[Annulez votre demande](#)

[En savoir plus](#) 

5- Rentrer les informations.

Créer votre espace professionnel

Saisie du SIREN

Formulaire d'inscription

Enregistrement

 L'adresse électronique de l'entreprise sera utilisée par la DGFIP pour joindre l'entreprise à tout sujet la concernant.

 Cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace.

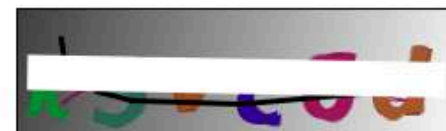
Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

SIREN : *

9 caractères

Recopiez les caractères de l'image : *

Valider le SIREN



[Changer l'image](#)

[Ecouter l'extrait sonore](#)

Entreprise

Adresse électronique de l'entreprise : *

utilisateur@domaine

6- Confirmation demande enregistrée.



Créer votre espace professionnel

Saisie du SIREN

Formulaire d'inscription

Enregistrement

Votre demande a été enregistrée, mais votre espace professionnel ne sera réellement créé qu'une fois que vous l'aurez activé.

Pour ce faire, vous devez tout d'abord **cliquer sur le lien** qui vient d'être envoyé **par courriel à l'adresse électronique de l'entreprise**, dans un **délai de 72h maximum**.

Puis, lorsque l'adresse électronique de l'entreprise aura été ainsi vérifiée, **une lettre sera automatiquement envoyée par voie postale à l'entreprise, qui la recevra dans 2 semaines**.

Cette lettre contiendra un **code d'activation à usage unique** qui permettra d'**activer votre espace professionnel** dans un **délai de 60 jours maximum**.

[Retour au portail](#)

7-Sur la boîte mail.

Cliquer ici.



Bonjour,

L'adresse électronique info@imots.gov.fr a été dédiée à votre entreprise dénommée ci-après.

Dénomination : IMMOBILIERIE
SIREN : 51440134

Pour valider cette adresse électronique, veuillez cliquer [ici](#)

Attention, ce lien est valable pendant 72 heures maximum. Au-delà, il sera nécessaire de recommencer la procédure sur le site imots.gov.fr

Une fois cette validation effectuée, l'entreprise recevra, dans 2 semaines, un code d'activation par voie postale.
Ce code d'activation, valable 60 jours maximum, permettra de prendre définitivement en compte l'adresse électronique de l'entreprise.

La DGPP vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.

Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site imots.gov.fr où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

L'Administration fiscale ne vous sollicite jamais (que ce soit par mail, par SMS ou par téléphone) pour vous demander de communiquer de quelque manière que ce soit vos identifiants ou vos coordonnées bancaires. Si vous recevez un tel message, ne cliquez sur aucun lien, n'appellez pas le numéro indiqué et ne tenez pas compte des informations qu'il contient car il s'agit sans doute d'un message de phishing.

8-Adresse enregistrer.

L'adresse électronique de l'entreprise a été vérifiée mais la demande ne sera prise en compte qu'une fois que vous aurez procédé à l'activation.

Une lettre sera automatiquement envoyée **par voie postale à l'entreprise qui la recevra dans 2 semaines.**

Cette lettre contient un code d'activation à usage unique, **valable 60 jours maximum**, permettant d'activer l'adresse électronique.

[Accédez à vos services en ligne](#)

Suite à cela vous recevrez un courrier par voie postale d'ici 2 semaines.

9- Réception du courrier.



Votre service gestionnaire

Horaires guichet :
RECEPTION LUN A VEN 9H30 12H30
SUR RENDEZ VOUS EXCLUSIVEMENT

Objet : Espace professionnel impots.gouv.fr – Activation des services en ligne

Madame, Monsieur,

La demande d'adhésion aux services en ligne n° [REDACTED]
(coordonnées associées à la demande).

Le détail des services demandés figure au verso du présent courrier.

SIREN	Code d'activation	Date limite d'activation
[REDACTED]	[REDACTED]	30/07/2023

Attention ! Ce code d'activation vous a été envoyé directement par mesure de sécurité.
Si cette demande a été effectuée par un tiers (exemple : expert-comptable, organisme agréé ou autre mandataire) pour votre compte et avec votre accord, **vous devez lui communiquer très rapidement ce code.**

L'accès aux services ne sera possible qu'après activation :

1. accéder au site impots.gouv.fr
2. cliquer sur « Votre espace professionnel » situé en haut à droite de l'écran
3. cliquer sur « Activer mon espace / mes services »
4. saisir le code d'activation ci-dessus, et valider
5. saisir votre SIREN, l'adresse électronique **de connexion** à l'espace (celle du demandeur et non pas celle de l'entreprise, sauf si identiques), et valider

10- Activer mon espace/mes services.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Accueil > Authentification

Votre espace particulier

Votre espace professionnel

Aide : accéder aux fiches pratiques

Pour des raisons de sécurité, votre mot de passe doit désormais comporter 20 caractères minimum et être renouvelé tous les 120 jours.
Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d'oubli du mot de passe.

Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe ?

[Mot de passe oublié](#)

Recopier les caractères de l'image

8	1	2	1	4	0
---	---	---	---	---	---

[Changer l'image](#)

Connexion

Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel


Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis


Payer mes impôts locaux

11- Compléter avec les informations du courrier.


 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

impots.gouv.fr

[Quitte](#)

 **Activez votre espace ou vos services**


Code d'activation > Identifiants > Récapitulatif

 **Code d'activation**

Les champs marqués d'un astérisque () doivent être renseignés.*

Saisissez le code d'activation : *
12 caractères

Recopiez les caractères de l'image : *



[Changer l'image](#) [Ecouter l'extrait sonore](#)

[Continuer](#)

Lien vidéo.

<https://www.youtube.com/watch?v=OL3xtD2Z6fs>

La vidéo accessible via ce lien n'est pas hébergée sur la plateforme. Il s'agit d'une vidéo externe, publiée directement sur YouTube par son auteur. Son utilisation et son intégration à cet emplacement ont été expressément autorisées par celui-ci.

En cliquant sur le lien, vous êtes redirigé vers la vidéo originale sur YouTube, sans aucune collecte, modification ou hébergement du contenu par la plateforme.

Le présent document a été conçu comme un support pédagogique visant à faciliter la compréhension des démarches et obligations légales applicables aux travailleurs indépendants. Les informations, illustrations, captures d'écran et liens vers des contenus externes sont fournis à titre informatif, afin d'aider à la lecture et à la compréhension générale des démarches, sans valeur contractuelle.

Alim Services n'intervient à aucun moment dans la réalisation des démarches, ne procède à aucune déclaration, saisie, vérification, paiement ou transmission, et n'exerce aucun rôle de représentation ou de mandat auprès de l'URSSAF ou de tout autre organisme.

L'indépendant demeure seul responsable du respect de la réglementation en vigueur, de ses déclarations, de ses paiements et de l'ensemble de ses relations avec les administrations compétentes.

L'utilisation de ce document n'emporte aucun engagement, aucune obligation contractuelle, ni aucun lien de subordination à l'égard d'Alim Services.